

# Lège-Cap Ferret renforce la prévention des risques naturels

Lège-Cap Ferret est une ville sous la forêt, une bande de sable entre l'océan et Bassin. C'est ce qui fait le charme de cet endroit unique mais aussi sa fragilité.

Dans un contexte de changement climatique, il convient de mener une véritable politique de prévention des risques. Depuis les incendies de l'été 2022 la ville de Lège-Cap Ferret renforce son action et déploie une série de mesures pour prévenir et anticiper les risques. Ce programme, c'est le **PASE : Prévenir, Alerter, Secourir, Évacuer.**

La ville de Lège-Cap Ferret a travaillé à ce plan d'actions depuis la rentrée 2022 en étroite collaboration avec les acteurs de la sécurité : le SDIS, l'ONF, la DFCI et les citoyens( propriétaires forestiers et riverains.) Ce plan d'actions a entraîné la création d'une ligne budgétaire de 200 000€.

## Prévenir

Afin d'anticiper les feux de forêt, la ville de Lège Cap-Ferret entend renforcer le débroussaillage. Les obligations légales de débroussaillage incombent aux riverains des massifs forestiers. Ainsi la commune avec l'appui du SDIS de l'ONF et des propriétaires forestiers procède à

- Identification des endroits concernés,
- courriers recommandés aux riverains concernés,
- accompagnement sur site,
- mobilisation des propriétaires forestiers,

- débroussaillage de 15 parcelles communales.

La ville réalise une campagne de communication visant à renforcer la culture du Risque. Dans ce but elle a mis à jour son DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) dans lequel est recensé tous les risques majeurs de la presqu'île. Pour consulter le DICRIM c'est par ici : [DICRIM](#)

La ville se donne le droit de fermer l'accès au massif forestier ainsi que les pistes et chemins forestiers. Ces mesures seront prises lorsque les conditions climatiques seront telles que le risque d'incendie sera élevé (vigilance rouge déclenchée par le préfecture par exemple). Pour mettre en place ce plan de prévention, la ville s'est dotée de barrières pour fermer 32 accès à la forêt ainsi que d'un drone équipé d'une caméra thermique.

## **Alerter**

La ville dispose de son système de téléalerte qui permet d'envoyer un message téléphonique à l'ensemble des personnes préalablement inscrites. Elle utilise également les panneaux lumineux ainsi que ses réseaux sociaux. La ville est en cours d'installation de bornes communicantes au coeur du massif. Ces bornes diffuseront des messages de vigilance ou d'alerte jusqu'à une distance de 300 mètres. Elles peuvent également aider à contacter les secours, notamment dans les zones blanches. Enfin, en cas d'alerte majeure, la Préfecture peut activer son dispositif FR Alert, qui permet de contacter automatiquement l'ensemble des téléphones mobiles présents sur un secteur donné.

## **Secourir**

Après avoir identifié les lieux sensibles, la ville en coopération avec le SDIS, la DFCI et l'ONF a amélioré l'accès des secours :

- élargissement de certaines voies et chemins d'accès au massif,
- création d'une aire de retournement pour les véhicules de pompiers au niveau du lac de Bénédicte et la construction d'une station de pompage,
- construction d'un réservoir enterré sous le parking du Grand Crohot,
- amélioration de l'identification des points d'eau par une signalétique adaptée.

## Évacuer

Pour anticiper et faciliter cette situation complexe, la ville a sectorisé le territoire et créé des points de rassemblement. Chaque portion du territoire de Lège-Cap Ferret a été rattachée à une zone de regroupement, depuis laquelle la population sera prise en charge selon les modalités déterminées en fonction de la situation.

Ces zones de regroupement sont indiquées dans le DICRIM et signalées par un pictogramme de ce type (posés à compter du 17 avril).

